

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PRAP IBC OU 2S

Formation habilitée INRS

1 OBJECTIFS

Maintenir et Actualiser les compétences de l'Acteur PRAP

Compétence 1	Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
Compétence 2	Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
Compétence 3	Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

2 PUBLIC VISE

Salariés des entreprises Industrie – Bâtiment – Commerce (IBC), détenteurs d'un certificat d'acteur PRAP IBC depuis moins de 24 mois.

Salariés d'établissement de santé, structures d'aides et/ou soins à domicile, maisons de retraite, structure d'accueil de la petite enfance, structure d'accueil de personnes à mobilité réduite détenteurs d'un certificat d'acteur PRAP 2S de moins de 24 mois.

3 MODALITES PRATIQUES

3.1 DUREE

7 heures.

3.2 VALIDATION

Un **certificat d'acteur PRAP valable 24 mois** sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable à l'aide de la grille d'évaluation nationale (document INRS).

3.3 LIEU

Dans votre établissement.

3.4 TARIF

Nous consulter.